

Le conseil municipal, s'est réuni sous la présidence de Mme CLEMENT Yvette, ce lundi 25 janvier 2016

L'ordre du jour comprenait notamment :

- Le renouvellement de la convention d'assistance technique pour l'assainissement collectif au bourg

Dans le cadre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, le Service d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration (Satese) assure le suivi et l'appui technique sur l'installation de traitement des eaux usées.

Pour poursuivre cette collaboration, la convention d'assistance technique de l'assainissement collectif de la station d'épuration entre le conseil départemental et la commune, signée le 3 juillet 2009 et arrivée à terme échu fin 2015, a été renouvelée par le conseil municipal.

- Le conseil municipal a adopté le rapport 2014 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune (le dossier est consultable en mairie)
- Le conseil municipal a pris acte du contenu du rapport d'activités 2014 de la CCKB (consultable en mairie) et fait part du schéma de mutualisation des services de la CCKB
- Une visite des routes va avoir lieu par la commission de voirie, et une visite des bâtiments communaux par la commission habitat pour répertorier les travaux à réaliser et demander des devis pour les travaux les plus urgents.